

# PROCÈS-VERBAL de l'Assemblée Générale du 16 mai 2020

L'an deux mille vingt, le seize mai, à 14 heures, les membres de l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes ASBL se sont réunis grâce au logiciel Skype sur convocation du Conseil d'Administration en date du 19 avril 2020 (envoyée par mail le 19 avril 2020).

17 membres effectifs sont présents ou représentés en ce début de réunion (12 membres présents + 5 procurations), 2 membres sont absents dont aucun n'est excusé, 1 membre arrivera en retard à cause de problème de connexion. Cette Assemblée Générale est présidée par Mr Francis VENTER en sa qualité de Président de l'Association. Le secrétariat est assuré par Mr Philippe VANGROOTLOON, en sa qualité de Secrétaire.

Le Président constate que 17 membres effectifs sont présents ou représentés, ce qui constitue plus de deux tiers des membres nécessaires pour valider les votes en Assemblée Générale.

L'ordre du jour de la présente Assemblée Générale est le suivant :

1. Procès-verbal de l'AG du 6 avril 2019
2. Présentation et approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2019
3. Rappel du budget 2020
4. Présentation et approbation du budget 2021
5. Ratification de la liste des membres
6. Cotisations 2021
7. Décharge aux administrateurs pour leur gestion
8. Projets et initiatives en cours et à venir.
9. Divers

#### Membres effectifs présents :

1. Francis VENTER
2. Philippe VANGROOTLOON
3. Alexis BRUCATO
4. Philippe DEMOULIN
5. Jacques RYGAERTS, délégué Charleroi Astronomie
6. Raoul LANNOY, délégué Astro Véga
7. Marko SOJIC, délégué Société Astronomique de Liège
8. Pierre ERNOTTE, délégué Club Astro d'Offignies Louvain-la-Neuve
9. Roland BONINSEGNA

10. Jean-Marie MENGEOT
11. Thierry HANON-DEGROOTE
12. Claude VERAART, délégué Latitude 5050
13. Alex BRUCATO, connecté à 15h46 (problème de connexion)

Membres effectifs représentés par procuration :

1. Astronomie Centre Ardenne, par procuration à Francis VENTER
2. Astronamur, par procuration à Thierry HANON-DEGROOTE
3. Groupe Astronomique de Spa, par procuration à Philippe DEMOULIN
4. Cercle d'Astronomes Amateurs du Pays de Charleroi, par procuration à Philippe DEMOULIN
5. Fédération Francophone d'Astronomes Amateurs de Belgique, par procuration à Roland BONINSEGNA

Membres effectifs absents et non-excuses :

1. Cercle Astronomique Mosan
2. Olympus Mons

Le Président ouvre alors les débats sur les résolutions figurant à l'ordre du jour. Ces dernières seront soumises, le cas échéant, au vote des membres.

## **1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 2019**

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres de l'Assemblée Générale, le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale du 6 avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

## **2. PRÉSENTATION ET APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 2019**

Après présentation des comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité lesdits comptes (voir documents en annexe).

Solde au 31/12/2018	2.045,36 €
Recettes	695,00 €
Dépenses	43,23 €
Solde au 31/12/2019	2.697,13 €

Peu de dépenses en 2019 donc un surplus de recettes de 651,77 €. Pour rappel, on avait prévu au budget un résultat recettes-dépenses de 0,00 €.

Alexis BRUCATO a implémenté, selon notre souhait, une solution de gestion via internet de notre compte pour simplifier les transactions bancaires. Les frais bancaires vont donc augmenter.

### **3. RAPPEL DU BUDGET 2020**

Le budget 2020 (*voir documents en annexe*) présente un résultat nul (500 € de recettes et 500 € de dépenses). Parmi ces dépenses, 385 € concernent l'achat de matériel didactique.

### **4. PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET 2021**

Après présentation du budget 2021, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité ledit budget (*voir documents en annexe*).

Le résultat prévu pour 2021 est de 75 €, dont 550 € de recettes et 475 € de dépenses. Parmi ces dépenses, 350 € concernent l'achat de matériel didactique.

### **5. RATIFICATION DE LA LISTE DES MEMBRES**

Un nouveau membre a été accepté par le Conseil d'Administration le 21.01.2020 (fiche d'inscription du 27.01.2020) : il s'agit de Pierre MASSAER, bien connu de la plupart des membres effectifs de l'ASCEN, ici présents.

Nous avons dû malheureusement prendre connaissance du décès au 18 avril 2020 de Jean-Luc DIGHAYE, cheville ouvrière d'Eurastro. Nous avons appris par une de ses proches qu'il avait abandonné depuis quelque temps la gestion de son association Eurastro. Cette dernière semble donc être « en déshérence » et totalement abandonnée (nous n'avons notamment reçu aucune cotisation pour 2020).

Nous approuvons donc à l'unanimité l'abandon d'Eurastro comme membre effectif.

Nous avons donc, au 16 mai 2020, 20 membres effectifs, nombre identique à celui de l'année 2019.

En ce qui concerne les membres adhérents, ils étaient 29 au 31 décembre 2017, 41 au 31 décembre 2018, 30 au 31 décembre 2019 et ils étaient de 31 au 18 avril 2020, date du dernier Conseil d'Administration.

### **6. COTISATIONS 2021**

Le Conseil d'Administration propose que les montants des cotisations actuelles 2020 (20 euros pour les associations membres effectifs, 10 euros pour les individuels membres effectifs, 10 euros pour les associations membres adhérents, 5 euros pour les individuels membres adhérents) soient maintenus en 2021.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition.

## **7. DÉCHARGE AUX ADMINISTRATEURS**

Les membres de l'Assemblée Générale décident à l'unanimité, de donner décharge aux quatre administrateurs, Francis VENTER, Philippe DEMOULIN, Philippe VANGROOTLOON et Alexis BRUCATO, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice 2019 écoulé.

## **8. PROJETS ET INITIATIVES EN COURS OU À VENIR**

Vu les difficultés présentes dues au Coronavirus et l'impossibilité de faire des projections fiables sur le déconfinement - et les risques de voir revenir une (des) période(s) future(s) de confinement/déconfinement - il va être difficile pour l'association d'envisager sereinement des activités pour 2020 voire même pour une partie de 2021.

- **Municipalia (ancien Salon des Mandataires)**

L'ASCEN ne participe plus au Salon des Mandataires (renommé Municipalia maintenant) au WEX à Marche-en-Famenne depuis 2017. Malgré les messages systématiques de Francis VENTER à la Ministre des Pouvoirs Locaux, à savoir Valérie DE BUE.

Il semble que cette dernière et ses services n'ont plus la moindre compétence dans cet événement repris, semble-t-il complètement par le WEX. Ce dernier semble privilégier les sociétés commerciales aux associations, car en examinant la liste des participants, on voit que celles-ci étaient beaucoup moins nombreuses en 2020 que par le passé.

Difficile donc pour nous d'y participer à nouveau. Il reste cependant un espoir. Francis VENTER pense que nous avons peut-être un nouvel atout dans la main : la charte « *Province de Luxembourg, espace étoilé* ». Nous pourrions nous faire aider par les partis politiques présents dans le Comité de Pilotage (CDH, ECOLO, MR et PS) pour avoir un appui dans notre candidature pour les éditions futures de Municipalia. Mais ceci reste de l'ordre de l'hypothèse optimiste.

- **Nuit de l'Obscurité - 10 octobre 2020**

L'édition 2019 a été très bien suivie : 45 communes avec activités en Wallonie et en Région Bruxelloise (contre 58 en Flandre). Ce chiffre est bien au-delà des éditions précédentes où l'ASCEN ne pouvait compter que sur une vingtaine de communes en moyenne.

Francis VENTER se pose la question « Coronavirus » pour le 10 octobre 2020.

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)  
ASBL

Il faut savoir que la mise en place de l'événement doit se faire plusieurs mois à l'avance, connaissant la lenteur à laquelle parfois répondent nos représentants politiques. Certes, il ne faut pas faire une généralité, mais ce sont les plus lents qui déterminent le timing. Francis VENTER contacte habituellement les 281 communes (262 wallonnes et 19 bruxelloises) dans le courant du mois de juin.

Il présuppose que cette année, les mandataires politiques auront d'autres chats à fouetter avec la crise épidémique qui traverse notre pays. Il y a gros à parier que l'excuse du coronavirus va être la réponse que nous allons recevoir comme message de retour.

De plus, il n'y a pas la moindre certitude que ce genre d'événement sera autorisé au mois d'octobre ni même que ce sera raisonnablement envisageable d'un point de vue sanitaire.

Nous ne savons pas si Preventie Lichthinder et le VVS (Vereniging Voor Sterenkunde), qui chapeautent en même temps que nous la Nuit de l'Obscurité/Nacht van de Duisterniss en Flandre, envisagent une édition de leur côté pour 2020 ? Il va sans dire que s'ils renoncent, nous serons moralement obligés d'y renoncer également.

Trois options s'offrent à nous désormais :

- 1) Lancer la procédure pour une édition 2020 comparable à celles des années précédentes ;
- 2) Essayer de « se réinventer » en essayant de mettre au point une « Nuit de l'Obscurité virtuelle » ;
- 3) Annuler l'édition 2020 et la reporter à 2021.

Vu le temps nécessaire pour obtenir des réponses des communes et pour organiser l'événement, nous voulons attendre les décisions du prochain CNS (Conseil National de Sécurité) du 8 juin afin d'essayer d'en savoir un peu plus. Entre cette date et le 15 juin, le Conseil d'Administration organisera une réunion de travail sous visio-conférence pour prendre notre décision.

- **Nuit des Étoiles 2020 à l'Euro Space Center – août 2020**

La Nuit des Étoiles de l'Euro Space Center (ESC) à Redu aurait dû normalement avoir lieu en août, mais on sait maintenant que l'ESC sera fermé jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre. Donc cet événement est annulé et reporté à 2021.

- **Bastogne Nature Admise – 31 mai 2020**

Le PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) de Bastogne a invité l'ASCEN à participer cette année encore à « Bastogne Nature Admise » le dimanche 31 mai 2020.

Mais là aussi, les raisons sanitaires ont annulé cet édition 2020.

- **Charte contre la pollution lumineuse en Province de Luxembourg**

Deux réunions du Comité de Pilotage ont eu lieu en janvier et en février mais malheureusement, ces réunions mensuelles ont dû être abandonnées.

Deux réunions ont pu être organisées en début d'année (voir les procès-verbaux sur [http://www.ascen.be/pv\\_cp.htm](http://www.ascen.be/pv_cp.htm)) et nous ignorons quand elles pourront être reprises.

## **9. DIVERS**

Remarque de Roland BONINSEGNA quant aux meilleurs résultats du SQM (Sky Quality Meter : appareil pour mesurer la pollution lumineuse) depuis le confinement. Peut-être moins de lumières nocturnes mais surtout moins de pollution atmosphérique qui est un vecteur de pollution lumineuse.

Thierry HANON-DEGROOTE se demande si l'Earth Hour du WWF a bien eu lieu cette année. Ce à quoi il lui a été répondu par l'affirmative. Elle a bien eu lieu ce 28 mars avec notamment l'extinction de la Tour Eiffel à Paris.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16 heures.

Exceptionnellement, à cause du Coronavirus, le présent procès-verbal ne sera signé cette année que par un seul Administrateur, à savoir le Président Francis VENTER.

# REGISTRE DES MEMBRES EFFECTIFS - AU 16 MAI 2020

Association sans but lucratif  
Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)  
Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy  
N° Entreprise : 0809.876.952

N°	Nom, prénom ou dénomination sociale	Forme juridique	Adresse ou siège social
1	Astronomie Centre Ardenne, section des Cercles des Naturalistes de Belgique	ASBL	Rue des Ecoles, 21 à B-5670 Vierves sur Viroin
2	Charleroi Astronomie	ASBL	Avenue Reine Elisabeth, 14 à B-6280 Villers-Poterie
3	Club Astro d'Offignies-Louvain-la-Neuve	association de fait	Rue du Presbytère, 12 à B-1350 Orp-Jauche
4	Société Astronomique de Liège	ASBL	Avenue de Cointe, 5 à B-4000 Liège
5	Astronamur	ASBL	Rue Charles Zoude, 53 à B-5000 Namur
6	Groupe Astronomie de Spa	ASBL	Rue des Petits Sapins, 39 à B-4900 Spa
7	Astroclub Véga	association de fait	Nerviersstraat, 19 à B-2018 Antwerpen
8	Olympus Mons, Cercle d'Astronomie de l'Université de Mons-Hainaut	personnalité civile (loi du 7 juillet 1920)	Place du Parc, 20 à B-7000 Mons
9	Fédération Francophone d'Astronomes Amateurs de Belgique	ASBL	Rue Major Housiau, 40 à B-6110 Montigny-le-Tilleul
10	BONINSEGNA Roland		Rue de Mariembourg, 45 à B-5670 Dourbes
11	MENGEOT Jean-Marie		Rue Charles Zoude 53 à B-5000 Namur
12	HANON-DEGROOTE Thierry		Rue du long Chêne, 37 à B-1970 Wezembeek
13	Cercle Astronomique Mosan	ASBL	Herbuchenne, 50 à B-5500 Dinant
14	VENTER Francis		Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy
15	DEMOULIN Philippe		Rue Saint-Maur, 95 à B-4000 Liège
16	VANGROOTLOON Philippe		Rue Pays de Liège, 30 à B-6061 Montignies sur Sambre
17	Latitude 5050	ASBL	Avenue des Eperviers 113 boîte 37 à B-1150 Woluwe Saint Pierre
18	BRUCATO Alexis		Rue du Presbytère, 12 à B-1350 Orp-Jauche
19	Cercle d'Astronomes Amateurs du Pays de Charleroi (CAAPC)	ASBL	Rue François Reconnu, 73 à B-6061 Montignies-sur-Sambre
20	MASSAER Pierre		Chemin vert, 25/9 à B-6120 Nalinnes

# BUDGET 2020

## Association sans but lucratif

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)

Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy

N° Entreprise : 0809.876.952

### Recettes

Cotisations	500,00 €
Dons	
Subsides	

**total recettes :** 500,00 €

### Dépenses

Frais de compte	35,00 €
hébergement du site web	15,00 €
Frais de timbre	20,00 €
Materiel didactique	385,00 €
Cotisation IEW	45,00 €

**total dépenses :** 500,00 €

**Solde** 0,00 €



# BUDGET

## Association sans but lucratif

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)

Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy

N° Entreprise : 0809.876.952

## ANNÉE 2021

### Recettes

Cotisations 550,00 €

Dons

Subsides

**total recettes :**

---

**550,00 €**

### Dépenses

Frais de compte 50,00 €

hebergement du site web 25,00 €

Frais de timbre 5,00 €

Materiel didactique 350,00 €

Cotisation IEW 45,00 €

**total dépenses :**

---

**475,00 €**

**Solde**

---

**75,00 €**

# RECETTES

Association sans but lucratif  
 Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)  
 Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy  
 N° Entreprise : 0809.876.952

ANNÉE 2019

Date enregistrement	Description	Banque 1		Compte terme		Caisse 1		Caisse 2		Montant total	Recettes				
		N°	Montant	N°	Montant	N°	Montant	N°	Montant		Cotisations	Dons	Subsides	Autres	
														Montant	description
01/01/2019	Ouverture		2.045,36 €							2.045,36 €					
21/01/2019	Remy Cedric	1	5,00 €							5,00 €	5,00 €				
21/01/2019	Anne-Marie Lanotte	1	5,00 €							5,00 €	5,00 €				
21/01/2019	Goffin Benoit	1	10,00 €							10,00 €	5,00 €	5,00 €			
21/01/2019	Hanon-Degroote Thierry	1	10,00 €							10,00 €	10,00 €				
21/01/2019	Didier Erwoine	1	5,00 €							5,00 €	5,00 €				
21/01/2019	Fernand Van Den Abbeel	1	5,00 €							5,00 €	5,00 €				
21/01/2019	Francis Venter	1	10,00 €							10,00 €	10,00 €				
21/01/2019	Philippe Vangrootloon	1	10,00 €							10,00 €	10,00 €				
21/01/2019	Société Astronomique de Liège	1	20,00 €							20,00 €	20,00 €				
21/01/2019	Astronomie Centre Ardenne	1	20,00 €							20,00 €	20,00 €				
21/01/2019	FFAAB	1	20,00 €							20,00 €	20,00 €				
21/01/2019	Astroclub Vega	1	20,00 €							20,00 €	20,00 €				
21/01/2019	Charleroi Astronomie	1	20,00 €							20,00 €	20,00 €				
21/01/2019	Astronomur	1	20,00 €							20,00 €	20,00 €				
21/01/2019	Philippe Demoulen	1	10,00 €							10,00 €	10,00 €				
21/01/2019	Latitude 5050	1	20,00 €							20,00 €	20,00 €				
25/02/2019	CAAPC cercle d'Astronomes Amateurs Pays de Charleroi	2	20,00 €							20,00 €	20,00 €				
25/02/2019	Alex Brucato	2	10,00 €							10,00 €	10,00 €				
25/02/2019	CAOLLN	2	20,00 €							20,00 €	20,00 €				
25/02/2019	Jean-Marie Mingeot	2	10,00 €							10,00 €	10,00 €				
08/03/2019	Pierre Meurisse	3	5,00 €							5,00 €	5,00 €				
08/03/2019	GAS	3	20,00 €							20,00 €	20,00 €				
08/03/2019	Cercle Astronomique Mosan	3	20,00 €							20,00 €	20,00 €				
22/03/2019	FFAAB cotisation 2017	4	20,00 €							20,00 €	20,00 €				
22/03/2019	Marie Roy	4	10,00 €							10,00 €	5,00 €	5,00 €			
22/03/2019	Jacques Rygaerts (cotisation 21 membres)	4	105,00 €							105,00 €	105,00 €				
22/03/2019	Michell Van Den Broeck + Marie-Laure Alf	4	10,00 €							10,00 €	10,00 €				
22/03/2019	Roland Boninsegna	4	10,00 €							10,00 €	10,00 €				
22/03/2019	Van Goethem Paul	4	5,00 €							5,00 €	5,00 €				
22/03/2019	Goffin benoit (déjà le 21/1)	4	5,00 €							5,00 €	5,00 €				
22/03/2019	Charneux - Thierry	4	5,00 €							5,00 €	5,00 €				
22/03/2019	Larock Victor memdre individuel + encouragement	4	20,00 €							20,00 €	5,00 €	15,00 €			
22/03/2019	Serge Boucher	4	5,00 €							5,00 €	5,00 €				
22/03/2019	Leeson Isabel	4	5,00 €							5,00 €	5,00 €				
22/03/2019	Myriam Sosson	4	5,00 €							5,00 €	5,00 €				

22/03/2019	Jean Luc Dighaye ( <b>cofisations 2017-2018-2019</b> )	4	60,00 €						60,00 €	60,00 €				
19/04/2019	Université de Mons (Olympus Mons)	5	20,00 €						20,00 €	20,00 €				
19/04/2019	Espoto Patrick	5	5,00 €						5,00 €	5,00 €				
12/07/2019	Université de Mons - Olympus Mons ( <b>cofisation 2018</b> )	6	20,00 €						20,00 €	20,00 €				
12/07/2019	Bertoux Nicolas	6	5,00 €						5,00 €	5,00 €				
10/10/2019	Lefevre Raymond	7	5,00 €						5,00 €	5,00 €				
31/12/2019	Kivits Philippe	8	5,00 €						5,00 €	5,00 €				
31/12/2019	Roland Boninsegna <b>vente bics</b>	8	40,00 €						40,00 €			40,00 €	Ventes bics ASCEN	
31/12/2019	Benoit Goffin ( <b>cofisation 2020</b> + dons)	8	15,00 €						15,00 €	5,00 €	10,00 €			
	Dons et Legs													
31/12/2019	Clôture													
<b>Total:</b>			<b>2.740,36 €</b>						<b>2.740,36 €</b>	<b>615,00 €</b>	<b>40,00 €</b>		<b>40,00 €</b>	

# DÉPENSES

Association sans but lucratif  
 Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)  
 Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy  
 N° Entreprise : 0809.876.952

**ANNÉE 2019**

	Date enregistrement	Description	Banque 1		Compte terme		Caisse 1		Caisse 2		Montant total	Dépenses				
			N° extrait	Montant	N°	Montant	N°	Montant	N°	Montant		Marchan- dises	Salaires	Services biens	Autres	
															Montant	Description
	01/01/2019	ouverture														
1	21/01/2019	Gestion carte	1	3,59 €							3,59 €			3,59		
2	25/02/2019	Frais de gestion	2	3,75 €							3,75 €			3,75		
3	19/04/2019	Cotisation site	5	12,90 €							12,90 €			12,90		
4	19/04/2019	Frais de gestion	5	3,75 €							3,75 €			3,75		
5	19/04/2019	Gestion carte	5	3,59 €							3,59 €			3,59		
6	19/04/2019	Frais de Port	5	0,97 €							0,97 €			0,97		
7	17/06/2019	Gestion carte	6	3,59 €							3,59 €			3,59		
8	17/06/2019	Frais de gestion	6	3,75 €							3,75 €			3,75		
9	10/10/2019	Gestion carte	7	3,59 €							3,59 €			3,59		
10	10/10/2019	Frais de gestion	7	3,75 €							3,75 €			3,75		
11																
12																
13																
14																
15																
16																
17																
18																
19																
20																
	31/12/2019	clôture														
<b>Total des dépenses:</b>				<b>43,23 €</b>							<b>43,23 €</b>			<b>43,23 €</b>		

# ÉTAT DES DÉPENSES ET RECETTES

Association sans but lucratif

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)

Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy

N° Entreprise : 0809.876.952

**ANNÉE 2019**

Dépenses		Recettes	
		Reprise 31/12/2018	2.045,36 €
Marchandises		Cotisations	615,00 €
Rémunérations		Dons et legs	40,00 €
Biens et services divers	43,23 €	Subsides	
Autres dépenses		Autres recettes	40,00 €
Total dépenses	<b>43,23 €</b>	Total recettes	<b>2.740,36 €</b>
Solde au 31/12/2019			<b>2.697,13 €</b>

# ÉTAT DU PATRIMOINE

Association sans but lucratif

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)

Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy

N° Entreprise : 0809.876.952

**ANNÉE 2019**

Avoirs		Dettes	
<b>Immeubles (terrains, ...)</b>		<b>Dettes financières</b>	
- appartenant à l'association en pleine propriété		<b>Dettes à l'égard des fournisseurs</b>	
- autres		<b>Dettes à l'égard des membres</b>	
<b>Machines</b>		<b>Dettes fiscales, salariales et sociales</b>	
- appartenant à l'association en pleine propriété			
- autres			
<b>Mobilier et matériel roulant</b>			
- appartenant à l'association en pleine propriété			
- autres			
<b>Stocks</b>			
<b>Créances</b>		<b>Produits à reporter</b>	
<b>Placements de trésorerie</b>			
<b>Liquidités</b>		<b>2.697,13 €</b>	
<b>Autres actifs</b>			<b>Autres dettes</b>